

Jean Zay

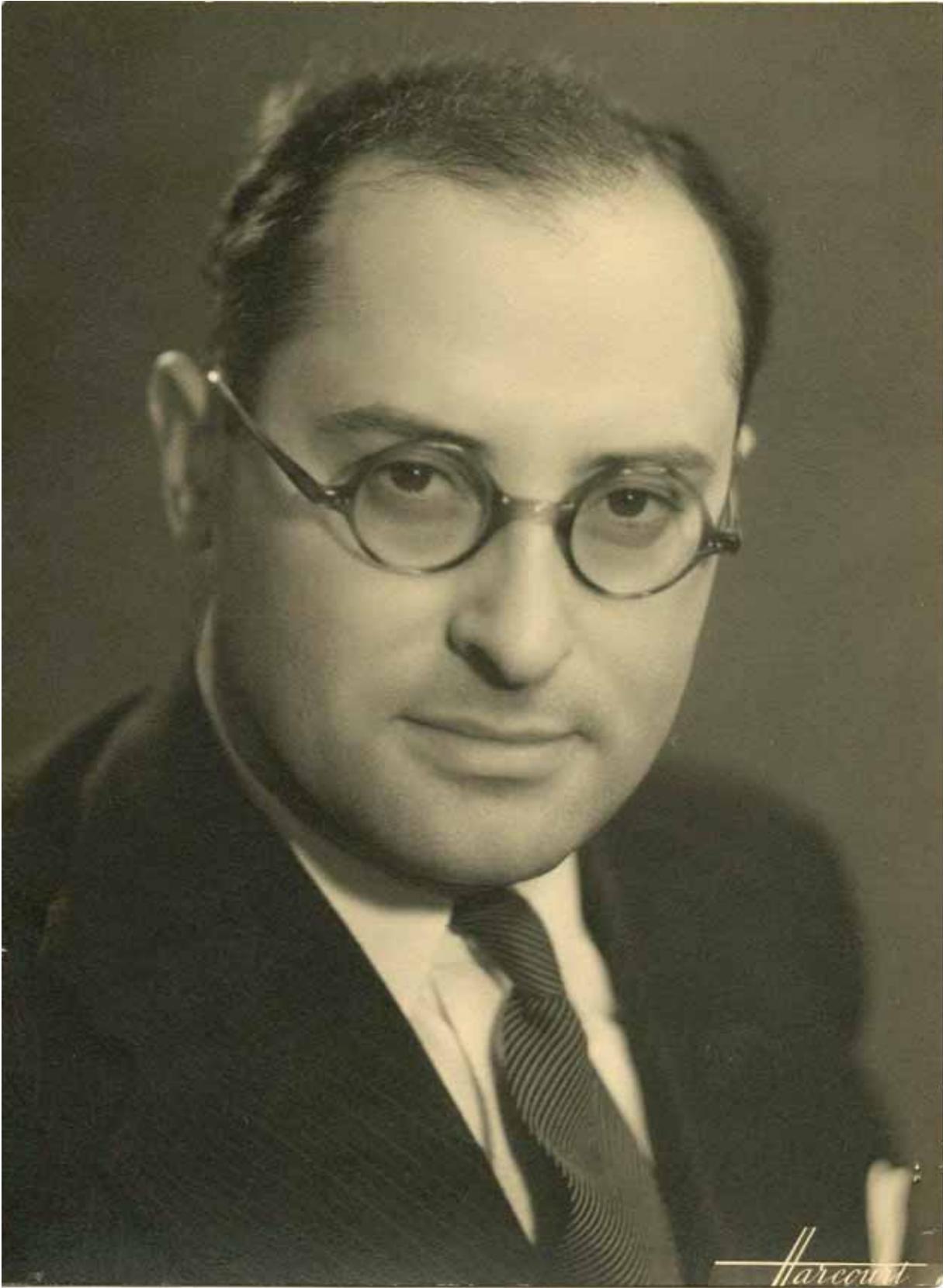
au Panthéon

Jean Zay

au Panthéon

« ... Il est demeuré de Jean, pour les hommes et pour les femmes de ma génération, et surtout pour ceux qui l'ont approché, connu, et admiré, une image exceptionnelle de lumière, d'intelligence et d'humanité. Alors que notre époque, dans le combat, puis dans la reconstruction des choses et des caractères, a tant manqué de modèles et d'exemples, et que nous aurions tant eu besoin de lui pour affronter notamment les difficultés de l'après-guerre, c'est un grand malheur pour le pays tout entier qu'il ait été sacrifié à l'aube de la Libération. Il aurait été l'un des meilleurs, l'un des animateurs d'une génération qui en a trop été privée. Ceux qui l'ont assassiné ont porté un coup, non seulement à ceux qui l'ont aimé, mais au pays tout entier. »

Pierre Mendès France



Préface



ON pourrait dire de Jean Zay qu'il fut un homme pressé, pressé de prendre des responsabilités publiques, lui qui fut le plus jeune député de France, et le plus jeune ministre de l'Éducation nationale de la République, pressé de faire aboutir ses projets, lui qui, choisi par Léon Blum au sein du gouvernement de Front Populaire, en quelques mois, accomplira une œuvre colossale, au service de la jeunesse, de l'éducation, de la culture, et dont nous mesurons toujours aujourd'hui les effets positifs, pressé de changer les choses, pour faire que chaque jeune Français se trouve sur la même ligne de départ de la vie, qu'il ait des chances égales de réussite et qu'il soit encouragé à les saisir. Peut-être présentait-il que le temps de l'action lui serait mesuré, et que la vie même lui serait comptée, que sa trajectoire serait brutalement interrompue par le régime de Vichy qui, après l'avoir emprisonné et condamné pour des motifs iniques et des raisons fallacieuses, le laissa lâchement mourir assassiné dans une carrière près de Vichy.

Peu d'hommes ont su, mieux que Jean Zay, remplir leur vie, et utiliser le temps dont ils disposaient, pour mettre une volonté, une énergie, une ténacité, au service de l'action, pour inscrire dans la matière des faits, les idéaux de la République : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, qui demeurent toujours ferments de modernité et sources de progrès, grâce au courage et aux efforts d'hommes comme lui.

A l'évidence, l'œuvre de Jean Zay porte témoignage de ce que peut un homme, quand il est animé de l'ambition de servir les autres, de servir son pays, quand il sait rendre cohérentes son action et ses valeurs, ses actes et ses paroles, et quand il est fidèle à ses convictions. Issu d'une famille juive alsacienne ayant choisi la France après la défaite de 1870, il voulait que son pays continuât à parler aux peuples du monde le langage qu'ils avaient appris à aimer d'elle, celui de l'émancipation, de l'affranchissement de l'intégration. Franc Maçon du Grand Orient de France, il croyait aux vertus de la République, voulait les promouvoir et les défendre. Ministre de l'Éducation Nationale, il croyait en la valeur libératrice de l'éducation et de la culture, et savait que l'instruction et le savoir étaient ce qui permettait aux individus de devenir ce qu'ils devaient être. Patriote, il aurait voulu que la France continuât le combat

outré-mer après la débâcle de Mai/Juin 1940, et s'était dans ce but embarqué sur le « Massilia ». Chacune de ces raisons suffisait à le faire haïr des médiocres, des conservateurs, et de tous ceux qui rêvaient de régression, de restauration et de revanche, qui voulaient le retour d'un régime autoritaire, avec son ordre, son injustice et sa violence.

Le régime collaborateur de Vichy persécuta donc Jean Zay pour toutes ces raisons, mais ne put admettre, alors que les alliés approchaient et que la libération du territoire était en voie d'achèvement, que celui que Jean Cassou, appelait le « *Ministre de l'Intelligence Française* », servît encore son pays. Mais ces bourreaux stupides aux ordres de la haine, ne pouvaient imaginer, comme l'avait écrit Bergson, que « *la conscience et la mémoire sont plus fortes que le corps qui les conditionne* », et que l'œuvre et l'esprit de Jean Zay ne disparaîtraient pas.

Vouloir que la République lui confère l'honneur suprême, en transférant ses cendres au Panthéon, c'est distinguer l'homme, éclairer la modernité de l'œuvre, affirmer la force du symbole qu'il représente.

Ce petit ouvrage est au service de ce projet, mais déjà il permet de maintenir vivante l'éminente figure de Jean Zay, en rappelant qui il était, et en l'offrant comme modèle aux nouvelles générations : un homme vrai, sincère, et volontaire. En peu de mots, il dit l'important et rappelle l'essentiel, et s'il permet à certains, nombreux, espérons-nous, de découvrir ou de retrouver Jean Zay, alors les auteurs auront atteint leur objectif, et touché leur salaire.

Jean Michel QUILLARDET
Grand Maître du G.O.D.F.

Avelino VALLÉ
Grand Secrétaire aux Affaires Extérieures A. du G.O.D.F.

Alain VERNET
Secrétaire Général de l'association « Jean ZAY au Panthéon »

∴

Jean Zay au Panthéon ?



DEMANDEZ aujourd'hui à un homme ou une femme de moins de trente ans s'ils connaissent Jean Zay, et vous constaterez vite, que ce nom n'occupe aucune place dans la mémoire collective...». Ainsi s'exprimaient Roger Karoutchi et Olivier Babeau, derniers biographes de Jean Zay. Et le titre de l'ouvrage est éloquent : « Jean Zay, 1904-1944, Ministre du Front Populaire, résistant, martyr ».

En prenant l'initiative de demander le transfert de la dépouille mortelle de Jean Zay au Panthéon, le Grand Orient de France ne vise pas à se parer des mérites d'un de ses membres, au demeurant maçon discret et critique, mais à envoyer un message à nos contemporains. On connaît le rôle éminent qu'a joué la maçonnerie dans l'établissement de la République en 1848 et jusqu'à la « grande Guerre ». En ranimant le souvenir de Jean Zay il est donc question d'envoyer aux nouvelles générations un clair message sur la grandeur de l'engagement politique et l'attachement aux valeurs de la République.

Grand homme politique de la Troisième République, Jean Zay a été emprisonné par le régime de Vichy et assassiné par la Milice en 1944. La Quatrième République a certes réhabilité et honoré Jean Zay, il est non moins vrai qu'un monde nouveau se construisait et que le souvenir de Jean Zay s'affaiblissait. Orléans, ville de Jean Zay, n'avait pas de rue pour l'honorer et la plaque fixée dans le Hall d'entrée du lycée portant son nom rappelait seulement qu'il avait été « victime de la barbarie nazie », euphémisme fâcheux.

Mais au fil des décennies les historiens travaillaient. En 1973 parut la biographie détaillée et bien documentée de Jean Zay par Marcel Ruby, précédée en 1969 par une étude « la vie et l'œuvre Jean Zay », du même auteur. Antoine Prost, professeur à Paris I et éminent spécialiste du système éducatif français étudia son œuvre scolaire. Il préfaça en 1987 l'édition de « Souvenirs et solitude » et, en 1994 un ouvrage collectif « Jean Zay et la gauche du radicalisme » dont il rédigea un article. Dans ce même ouvrage, Benoît Verny montra que Jean Zay, bien qu'emprisonné, avait travaillé pour la Résistance. D'autres historiens continuent à étudier l'œuvre et la vie de Jean Zay : Pierre Girard, à

Paris, fait une thèse sur la vie de Jean Zay et Olivier Loubes, à Toulouse, prépare une édition des ses carnets.

Les hommes politiques n'ont pas oublié non plus le député d'Orléans. Pierre Mendès France affirmait ainsi en 1987 : « c'est un grand malheur pour le pays tout entier qu'il ait été sacrifié à l'aube de la libération ». En 1994, la commémoration du cinquantième de l'assassinat donna à beaucoup l'occasion de s'exprimer. Le président du Conseil Régional de la Région Centre fit changer la malheureuse plaque du lycée en présence des plus hautes autorités. Le maire d'Orléans fit donner le nom d'une belle avenue à son illustre citoyen. Robert Badinter, sénateur et ancien ministre de la Justice prononça un discours de grande tenue, «Jean Zay le républicain », lors de l'hommage rendu par l'Université d'Orléans. Enfin le président Mitterrand vint prononcer l'éloge du député du Loiret. D'autres hommages ont suivi : celui de François Fillon, ministre de l'Éducation Nationale, en 2004, et, tout récemment, celui du sénateur UMP Roger Karoutchi, sous forme de la biographie citée précédemment.

Les articles qui suivent, écrits par des spécialistes éminents, visent à montrer en quoi Jean Zay est un grand exemple pour la jeunesse – d'ailleurs beaucoup d'établissements scolaires portent son nom- et mérite le plus grand des hommages posthumes que peut conférer la République.

Alain Phélippeau
Proviseur honoraire du lycée Jean Zay d'Orléans

∴

Le Ministre



Le choix de Jean Zay en 1936 comme ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-arts est une surprise. "Il faut un jeune", lui aurait dit Blum. En fait, ce choix, comme celui de trois femmes secrétaires d'État, atteste une volonté de changement. Il rompt avec la routine parlementaire qui faisait du président de la Commission de l'Éducation nationale, en l'occurrence un autre radical, normalien et agrégé de lettres classiques, le prétendant "naturel" à ce poste. Blum avait deux raisons supplémentaires de lui préférer ce jeune avocat moins compétent. C'était l'une des personnalités montantes du parti radical-socialiste, dont il incarnait l'aile gauche, acquise très tôt au Front populaire. Et comme sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil depuis janvier 1936, il avait fait le lien entre l'équipe victorieuse des élections du 3 mai et le gouvernement sortant, en charge jusqu'au 6 juin. Durant cette période délicate où éclatent les grèves, Blum avait apprécié son intelligence et son sens politique. Sa réussite à l'Éducation nationale explique qu'il soit resté ministre jusqu'en 1939. Elle s'explique par ses qualités et par la conception qu'il se fait de son rôle : il a un projet et un style.

Le projet n'est pas de lui : il en hérite. Mais il se l'approprie et il entreprend de le mettre en œuvre en s'entourant de collaborateurs qui le connaissent bien, comme Marcel Abraham, Gustave Monod ou Albert Châtelet. C'est celui de l'école unique, issu des réflexions du début du siècle et élaboré dans la lancée de la Grande Guerre. Il consiste d'abord à prolonger la scolarité, ce que réalise la loi du 6 août 1936 portant l'obligation de 13 à 14 ans. Il consiste ensuite à substituer à une organisation verticale où rivalisent des "ordres" d'enseignement, une organisation horizontale où se succèdent des "degrés". Il y avait alors en fait deux écoles primaires concurrentes : la "communale" gratuite et les "petites classes" payantes des lycées et collèges (de la 11^e à la 7^e). La distinction entre elles, purement sociale, conditionnait l'avenir puisque la majorité des élèves de 6^e sortait des "petites classes". Jean Zay remplace la direction de l'enseignement primaire par une direction du premier degré, qui couvre aussi ces "petites classes", tandis que la direction du second degré, et non plus du secondaire, coiffe les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires dont la scolarité était parallèle à celle du premier cycle des lycées (décret du 1^{er} juin

1937). Par deux arrêtés parallèles, il rend rigoureusement identiques les programmes des quatre années primaires supérieures et des classes de la 6^e à la 3^e(1938). Il aurait voulu aller plus loin, et organiser en 6^e un tronc commun. C'est l'une des dispositions du projet de loi qu'il dépose en mars 1937 et que la commission, hostile à la réforme, enterre proprement. Mais il l'engage en créant à la rentrée de 1937, à titre expérimental, 172 classes de 6^e d'observation dans 45 établissements. Le style compte autant que le projet. Jean Zay met en mouvement l'Éducation nationale. Ce n'est pas un dogmatique qui impose d'en haut ses idées, mais un pragmatique qui croit à l'expérimentation et fait appel aux initiatives de la base. Pour les professeurs des classes d'observation, il organise un séminaire de préparation en septembre 1937, et en septembre suivant, un autre séminaire pour dresser un bilan avant de poursuivre l'expérimentation. Il ne veut pas que l'année supplémentaire créée par la prolongation de la scolarité primaire soit une année comme les autres, mais il se contente de donner des orientations aux instituteurs, et il attend de voir ce qu'ils font pour structurer cette classe de fin d'études et publier des instructions partielles et provisoires. Aboutissement de cette démarche les grandes instructions et les programmes de septembre 1938 pour le primaire et pour le premier cycle, seront repris pour l'essentiel après la guerre. Freinet se félicite de cette tactique prudente, qui accorde une très grande importance à l'expérimentation à la base, et "attend des résultats de cette expérimentation les directives pour la coordination indispensable". (*L'Éducateur prolétarien*, 31 octobre 1937). Et son jugement sur les instructions de septembre 1938 se passe de commentaire : "je puis affirmer que si nous avons, dans l'histoire de l'évolution scolaire française, quelques lustres aussi riches en innovations hardies que ces deux dernières années, il y aurait bientôt quelque chose de changé dans l'éducation française" (*ibid.* 1^{er} novembre 1938). De même, Jean Zay met à l'essai dans trois départements en 1937 deux heures d'EPS à l'école primaire, complétées par une journée de plein air, et il étend l'expérimentation à vingt-sept départements en 1938. Cette démarche lui vaut l'adhésion du corps enseignant, dont il reçoit plusieurs témoignages après avoir quitté le ministère.

Bien d'autres aspects de l'action de Jean Zay doivent être mentionnés : l'organisation du sport scolaire, celle du bureau universitaire de statistique, ou encore l'obligation faite à tous les apprentis de passer un examen d'orientation professionnelle avant la signature de leur contrat, ce qui conduit à jeter les bases d'un réseau de

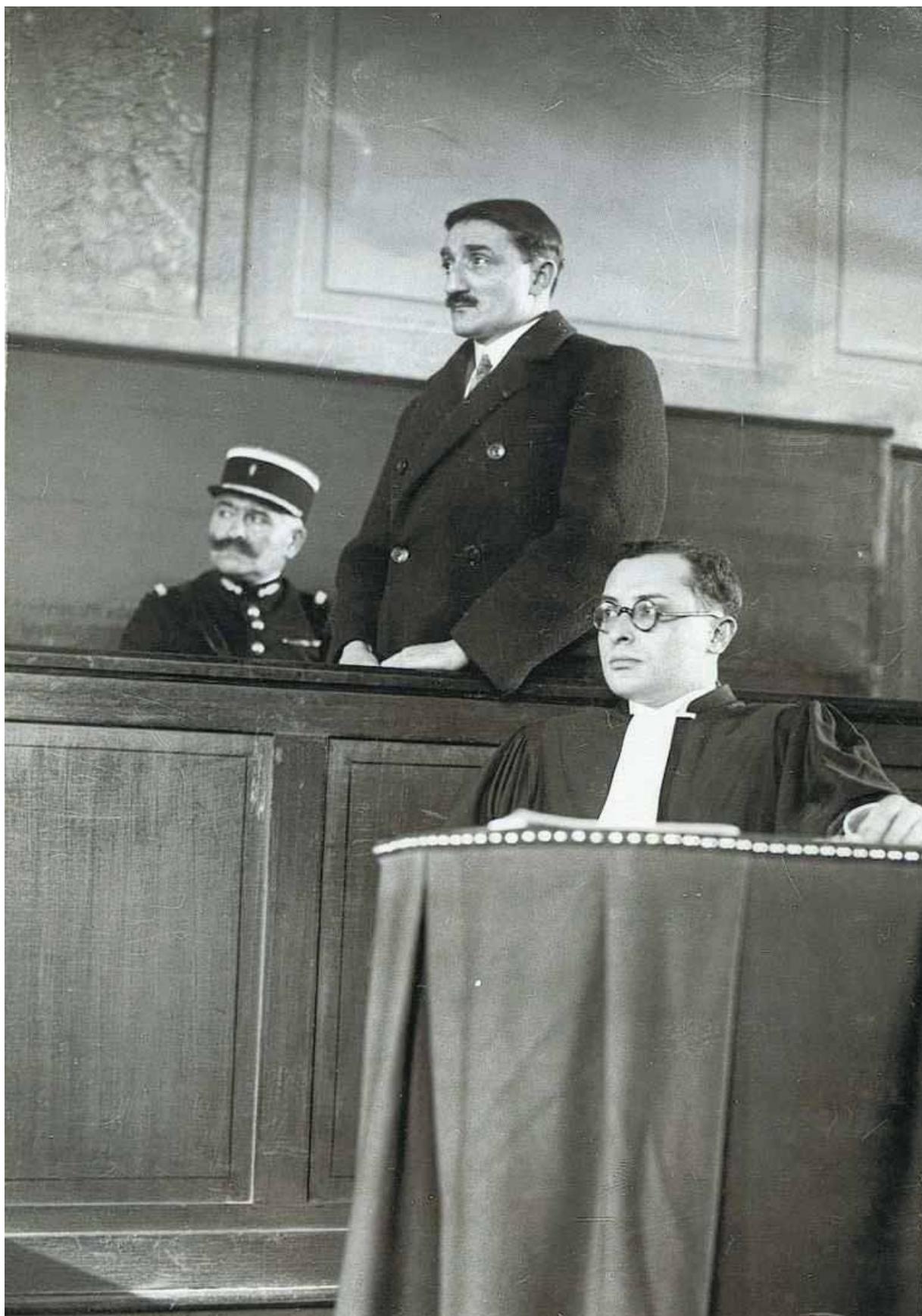
Centres d'information et d'orientation couvrant tous les départements. Avec Léo Lagrange, dont le Secrétariat d'État à la jeunesse et au sport lui est rattaché en 1938, il développe le sport et l'aviation populaire. Il négocie avec l'École libre des sciences politiques la création d'une École nationale d'Administration qui coifferait des instituts de préparation aux carrières administratives. Avec Henri Laugier, Henri Longchambon et Jean Perrin, qui remplace très vite Irène Joliot-Curie comme secrétaire d'État, il organise la recherche et crée le CNRS (décret du 17 octobre 1939). En outre, comme ministre des Beaux-arts, il organise la réunion des théâtres nationaux, il crée, avec Jean Cassou, le musée d'art moderne et celui des Arts et traditions populaires. Il lance enfin le festival de Cannes dont la tenue fut empêchée par la guerre.

Ministre jusqu'à la mobilisation de 1939, où il démissionne pour rejoindre son unité, Jean Zay ne se contente pas de gérer l'Éducation nationale. Dans le cabinet Daladier, c'est l'un des partisans les plus résolus de la résistance à l'Allemagne hitlérienne après Munich, comme le montrent les notes qu'il avait prises et que les collaborationnistes ont dérobées et publiées en 1942 pour – croyaient-ils – l'accabler. Il laisse le souvenir d'un grand ministre de l'Éducation nationale – il y en a peu – et beaucoup d'écoles, de collèges et de lycées portent son nom.

Antoine Prost - Professeur émérite à l'université Paris 1



Juillet 1936 – Premier départ des enfants en colonie de vacances.



*Jean Zay, jeune et brillant avocat, obtient l'acquittement du mutilé Gruslin
aux Assises du Loiret – mars 1931*

Jean Zay, l'homme politique



A trajectoire politique de Jean Zay se caractérise par sa précocité et sa rectitude. La politique le saisit au berceau. Son père, Léon Zay, journaliste puis rédacteur en chef du Progrès du Loiret, qui devient la France du Centre, le quotidien radical du Loiret, l'initie à un radicalisme de la plus pure tradition, profondément ancré à gauche. Un radicalisme conforme aux structures sociales d'un département rural et anticlérical, et plus encore de son chef-lieu. Il l'introduit dans le milieu de ses élus républicains, tous familiers. Sa famille maternelle de notables protestants est tout entière impliquée dans ces équipes, leurs associations éducatives et militantes, leurs comités et leurs loges. Boursier au Lycée, il est primé au Concours général de lettres, anime le Cercle des Jeunes et ses joutes oratoires, participe à plusieurs revues littéraires. Pour ses amis, aucun doute : son destin sera politique. Étudiant en droit à Paris, il ne quitte guère sa ville où il écrit dans le journal de son père et devient clerk d'Avoué pour financer ses études.

Celles-ci achevées, en 1926, Jean Zay rejoint en quelques jours à Orléans le Comité radical, la Ligue des Droits de l'Homme, la section de la Libre Pensée, et la loge du Grand Orient. Au retour de son service militaire, dix-huit mois plus tard il s'inscrit au barreau et prend en mains l'organisation locale des Jeunesses Laïques et Républicaines, dont il va faire la fédération la plus active du pays et sa base militante de prédilection. Fort de ces succès, et de quelques victoires spectaculaires aux Assises, ce propagandiste irrésistible obtient d'être investi, malgré son jeune âge, par le comité radical d'Orléans, pour reconquérir la première circonscription du Loiret, perdue en 1928 au profit de Maurice Berger, un petit industriel du Parti Démocrate Populaire. Jean Zay, capable de rassembler à gauche, et de réduire au second tour le score du candidat communiste maintenu, l'emporte aux législatives de mai 1932.

Plus qu'à la chambre où il observe plutôt sagement les rites du cursus honorum, c'est au sein du parti radical qu'il s'impose alors rapidement comme une figure de premier plan. Proche par l'âge et les préoccupations idéologiques des Jeunes Turcs, il défend des positions pacifistes, plaide pour l'économie organisée et une réforme des institutions. Bientôt, face à l'incapacité de la majorité de gauche du néo-cartel à gouverner ensemble, à l'agitation des ligues et à l'irruption du

fascisme en Allemagne à laquelle il est singulièrement attentif, il se soucie de réunir la gauche et plaide naturellement pour le Rassemblement populaire. C'est la ligne qu'il défend inlassablement dans les éditoriaux de la France du Centre qu'il écrit chaque semaine pour ses électeurs. De congrès en congrès, il renforce habilement sa position : en octobre 1935 il est choisi pour présenter le prestigieux rapport de politique générale d'adhésion au Front Populaire au congrès de Wagram. C'est une consécration. A la Chambre il parle au nom de la gauche radicale contre le gouvernement Laval dont il précipite la chute. Jean Zay est nommé Sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil dans le cabinet Sarraut de transition en janvier 1936, il est réélu beaucoup plus largement à Orléans, avant que Léon Blum ne le choisisse le 4 juin pour être son Ministre de l'Éducation nationale, le plus jeune ministre de la Troisième République. Accaparé par sa fonction, il fait alors de la politique autrement. Son action en faveur de la démocratisation de l'enseignement est en parfaite cohérence avec son positionnement politique. Il n'hésite pas à jouer de son image de « ministre jeune » dans les médias pour conforter sa mission au service de la jeunesse. Mais son action résolue et prolongée dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la recherche scientifique ne doit pas camoufler l'évolution de ses positions.

Il serait vain de chercher des prises de parole discordantes. Un ministre de la Troisième République appartient au gouvernement qui est alors une instance collective de délibération : nul ne se démarque des décisions prises, sauf en démissionnant. C'est au sein du Conseil des ministres que Jean Zay est partisan du soutien aux Républicains espagnols. Maintenu par Chautemps puis par Daladier, il cherche d'abord, en demeurant ministre, à faire aboutir ses projets éducatifs. Mais il cherche à peser sur toutes les questions, parce que les Présidents du Conseil ont besoin du soutien de la gauche radicale, notamment en politique étrangère. Face à Bonnet, complaisant avec les dictatures, il intervient sans relâche et multiplie les voyages à l'étranger, dans une logique antifasciste, avec de réels succès, comme en Grèce. Il déplore – sans qu'on puisse le taxer d'être antimunichois, puisqu'il vote les accords – l'abandon de l'allié tchèque, et se désole du bras de fer entrepris par le Président du Conseil avec les syndicats à l'occasion de l'abrogation des Quarante heures. Il désapprouve enfin, alors que Blum et Herriot le conjurent de rester au Gouvernement, la dérive institutionnelle et politique de Daladier, la reconnaissance bien rapide de l'Espagne franquiste, sur fond d'anticommunisme et

d'antisémitisme, de l'automne 38 à la guerre. En même temps, il sait gré à ce dernier de son engagement patriotique.

C'est avec un certain soulagement, et beaucoup d'amertume, qu'il choisit de démissionner du gouvernement à la mobilisation, le 3 septembre 1939, alors que sa fonction le protégeait du sort commun. C'est avec difficulté qu'il obtient d'être affecté au front. Bientôt, la politique le rattrapera.

Depuis sa prison, dans son maître livre, *Souvenirs et solitude*, Jean Zay participe à sa façon au débat institutionnel qui occupe Vichy (modestement) et surtout la Résistance. Contre la logique de table rase institutionnelle, il prône avec pragmatisme des améliorations capables de libérer l'exécutif par l'instauration « d'un contrôle souple et permanent » et de rénover le parlementarisme qui doit, pour lui, rester le principe supérieur du système politique. Il préconise un gouvernement de législature avec dissolution automatique en cas de crise. Il appelle de ses vœux « un suffrage universel total », le scrutin proportionnel, une rénovation des partis et de la presse. Il défend donc les principes fondateurs de la République.

Au total, la brillante trajectoire politique de Jean Zay est bien cette ligne droite, infléchie par les leçons de l'histoire qu'il traverse et qu'il façonne, mais inflexible sur les principes de ce radicalisme de gauche qui fut l'âme même de l'esprit républicain.

Pierre Girard

*Chercheur attaché au centre d'histoire de « Sciences Po »
prépare à Paris une thèse sur Jean Zay*

∴



Meeting avec Léon Blum - octobre 1936



Défilé à Orléans au coté de Léon Blum - 1936

L'esprit de résistance



JEAN Zay obtient à titre posthume le 10 mars 1949 un certificat d'appartenance à la résistance intérieure française, délivré grâce aux attestations de Marcel Abraham et Jean Cassou, eux résistants d'envergure et deux de ses collaborateurs les plus proches au ministère. Mais, emprisonné sans interruption d'août 1940 à son assassinat le 20 juin 1944, Jean Zay est un résistant empêché. Dans un chapitre éclairant, Benoît Verny* a montré qu'au delà de cette « résistance d'honneur », Jean Zay est d'une part un inspirateur de résistants, la quasi totalité de son équipe dissoute, et directement co-auteur du cahier de l'O.C.M. consacré à la réforme de l'enseignement. Il a également relayé sous forme de tracts et de comptes rendus dans la presse résistante les dépositions de Blum et Daladier, accusés du procès de Riom. Il participe enfin au débat constitutionnel ouvert dès 1941.

Cette question de la résistance de Jean Zay doit être élargie à l'analyse de ses prises de position depuis 1932, mais aussi de sa position globale qui en fait une cible privilégiée de l'extrême droite, puis de Vichy.

Jean Zay est juif par son père, protestant en réalité et franc-maçon. Le premier vecteur des attaques antisémites, dès sa première campagne électorale en 1932, est « *le drapeau* », un pastiche antimilitariste à la manière de Gustave Hervé qu'il a écrit à dix-neuf ans et qui ressurgit contre lui à chaque étape de sa carrière. Vient ensuite l'exploitation sans vergogne du voyage du *Massilia*, par laquelle les plus farouches adversaires de l'armistice sont transformés en fuyards et bientôt jugés en déserteurs. Enfin en 1941, Philippe Henriot publie dans *Gringoire* et *Je Suis Partout*, puis rassemble dans un livre, les « *Carnets secrets* », des notes politiques tronquées prises au jour le jour par Jean Zay de Munich à la guerre. Accompagnés de commentaires haineux, ils doivent prouver le complot contre la paix du belliciste juif ! Ils restent un précieux témoignage de l'affrontement des partisans du compromis avec Hitler et les dictatures avec ceux qui veulent mettre un coup d'arrêt au repli des démocraties.

* In Prost, Antoine, ea, *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Verny, Benoît, *Jean Zay et la Résistance*, p. 209 à p. 225, PFNSP, 2003.

Par ailleurs Jean Zay est partout aux avant-postes de la défense antifasciste. Il souhaite l'interdiction des ligues et s'inquiète, bien avant les autres, du nazisme ; il veut une condamnation exemplaire de l'agression italienne en Éthiopie et réclame le soutien à la République espagnole jusqu'à la politique de non-intervention. Hostile à Munich, plutôt qu'antimunichois, il combat et atténue les sanctions contre les enseignants grévistes de novembre 1938. Radical, il gêne en permanence par sa fidélité à la gauche tous ceux qui rêvent d'une grande coalition antimarxiste majoritaire englobant les radicaux. Par sa jeunesse et sa compétence, il incarne le maintien et le renouvellement de la tradition radicale à gauche.

Enfin Jean Zay a suscité des haines particulières qui l'ont poursuivi. Alibert, garde des Sceaux du premier Vichy, père des mesures xénophobes et du premier statut des juifs, a par deux fois été candidat maurrassien malheureux aux élections législatives dans son fief du Loiret. Par deux fois aussi, avant la guerre, Jean Zay a défié le vieux maréchal Pétain aux rancunes tenaces, à propos d'une remarque malheureuse que celui-ci avait faite sur le rôle des députés dans l'organisation de la Défense, puis lors de son envoi prématuré comme ambassadeur auprès de Franco. Jacques Chevalier, ministre de l'Éducation et filleul de Pétain, s'est fait vertement tancer par son ministre quand il a quitté son poste universitaire pour conseiller Franco sur les questions éducatives.

Radical fidèle à la gauche, protestant et juif, jeune et ambitieux, Jean Zay est, pour les hommes de Vichy, ceux qui viennent des ligues et ceux qui les ont rejoints, une figure à abattre. Patriote incontestable, c'est son patriotisme qu'ils contestent. Jean Zay est pour les hommes de leur Milice un homme à abattre.

Pierre Girard

∴

Jean ZAY, écrivain



’EN doutons pas : Jean Zay recouvrera la place qui lui revient dans l’Histoire, une Fondation permettra d’accéder à tout ce qu’il a pu écrire. Les thèses se multiplieront ... Historiens, biographes poursuivront au laser les lumineuses études qui existent déjà sur l’homme politique, le réformateur, le visionnaire ... et, d’articles en communications savantes, révéleront l’intime cohérence de toutes les activités de Jean Zay, dont l’écriture, connexe à l’œuvre politique, annexe ?

Lui-même, rapprochant dans une des chroniques du Grenier l’homme de lettres et le politicien, n’estime-t-il pas que « tous deux (...) remplissent un rôle social également nécessaire encore qu’il soit infiniment plus difficile de gérer un État que d’écrire un beau livre » ? Et d’ajouter : « Cependant je crois les émotions de l’homme politique plus humaines et plus profondes que celles de l’écrivain. » Idéaux de puissance et de gloire repérés, hiérarchisés : « les hommes de lettres (...) jaloux des politiciens », « chaque fois qu’ils ont trouvé la porte ouverte sur la carrière politique, ils y ont filé prestement », les exemples surabondent ...

La question semble tranchée. Toutefois, d’une chronique à une autre de cette revue qu’il fonde à Orléans en 1925, on l’entend poser un double postulat. D’une part, « la littérature n’est pas, ne doit pas être, ne peut pas être un métier. Elle est seulement une forme supérieure de l’activité humaine, indépendante des autres, par essence désintéressée et détachée des contingences quotidiennes », d’autre part « Il est bien difficile (...) à un intellectuel de ne pas prendre parti dans la controverse qui chaque jour sur le Forum dresse les citoyens les uns contre les autres (...) » ... Double tentation du jeune Jean Zay ? Se défie-t-il de sa propre facilité, redoute-t-il « l’existence presque toujours lamentable des petits prodiges », lui qui signe « Jean Zay romancier » des lettres envoyées à son père au front ; qui rédige à lui seul toutes les rubriques du Familier, quotidien qu’il invente durant la Première Guerre Mondiale, polygraphe de 14 ans ; qui crée le journal du lycée Pothier d’Orléans *Le Potache bouillant* ?

« A six ans, on est l’enfant prodige ; à onze ans, le jeune et brillant Untel ; à dix-sept ans, le plus remarquable sujet de la génération ; à

vingt-huit ans, pour peu que vous publiiez un livre pornographique, vous êtes le Rabelais moderne » ? Tel, il ne se sera pas voulu, pas choisi.

« Qu'as-tu fait de ton talent ? » Le républicain sera journaliste (« enfant disgracié de la grande famille littéraire » dont il fait un bel éloge dans une des chroniques du Grenier), avocat, homme politique ... S'accomplira dans le service ?

Alors, Jean Zay, écrivain ?

L'homme qu'il fut refuse l'idée même de thuriféraire. Qu'ajouterait d'ailleurs à la valeur de l'œuvre politique accomplie le dénombrement des poèmes, nouvelles, romans ... écrits sans doute réalisables par nombre de plumes exercées aux écoles de la Troisième République ? Sauf à noter la permanence de la nécessité d'écrire, jusque dans la réclusion, où il rédige *La bague sans doigt*, roman policier signé Paul Duparc et publié en 1942 ... Sauf à repérer, dès Le Grenier, des caractéristiques récurrentes comme l'humour, le sens de la formule, le don du portrait et de la caricature, l'art du dialogue et de la chute, indices davantage pertinents. Sauf à lire *Souvenirs et Solitude*, la preuve incontestable. Ce témoignage, précieux pour les historiens et pour tous ceux qui souhaitent approcher plus familièrement le personnage de Jean Zay, ce livre, salué dès 1945, est une œuvre de littérature, voulue comme telle, autonome. On sait comment le manuscrit en fut travaillé, corrigé, recopié, s'évada de la prison, tendu vers l'avenir, la publication. Jean Zay en élabore la construction, rédige les sommaires de chacun des onze chapitres qui, sur la chronologie (du 6 décembre 1940 au 7 octobre 1943, date à laquelle ses conditions de détention ne lui permettent plus de poursuivre l'œuvre), organisent des séquences où alternent les souvenirs pluriels, foisonnement d'anecdotes et d'analyses politiques, et la méditation solitaire, introspection et ascèse.

Beaucoup a déjà été dit sur l'intelligence, la vivacité, la prose lumineuse de Jean Zay. Insistons. En prison, Jean Zay transmute l'épreuve injuste qui lui est imposée en chance d'expérimenter en soi-même des concepts tels que la justice, la liberté ou le temps. Une telle posture force l'admiration pour l'homme. Mais *Souvenirs et Solitude* ne nous donne pas à lire le journal intime de l'épreuve et de l'expérimentation. L'œuvre témoigne de la nécessité vitale de l'écriture et le travail du texte, de la phrase, illustre le jugement de Proust dans *Le Temps Retrouvé* : « (...) le style pour l'écrivain(...) est une question non de technique mais de vision. ». Vision ... Le talent protéiforme de Jean Zay s'exerce dans une œuvre au statut sans précédent : ni « Journal », ni

« Autobiographie » (et pourtant...), ni « Mémoires », ni « Essais » (de Retz, Montaigne ne sont pas bien loin ... qu'il relit, parmi les centaines de livres empruntés à la bibliothèque de la prison ...). Mémorialiste, moraliste. Telle page du 19 mars 1941, sur l'inégalité du système pénitentiaire, est un chef d'œuvre de concision, loin du « pathos déliquescent » que Jean Zay dénonçait dans *Le Grenier*, et qui s'achève sur un aphorisme à méditer : « Rendre la justice est la plus insensée des entreprises humaines » ... Qui sait lire entrapercevra sous l'analyse, dans les interstices de cette clarté, entre tous les portraits esquissés du peuple de la chiourme et les romans qu'ils suggèrent, le visage de « l'homme cultivé et intelligent » qui, « jeté en prison, gravit un calvaire » et « apprendra à se connaître » ...

Tant de pages seraient à citer ... Les ellipses mêmes de la narration ne relèvent pas seulement de la ponctuation temporelle de *Souvenirs et Solitude*, prise dans la chaîne chronologique d'un « Journal » où tous les jours ne sont pas représentés, pas davantage de la seule pudeur de Jean Zay, qui décourage la plus innocente indiscretion ; elles sont une des marques de l'écrivain, qui choisit souvent d'indiquer plutôt que de dire, aimante le lecteur au vertige de certains silences : A bon entendeur ...

Nicole Debrand

Écrivain. Professeure agrégée de lettres, au lycée Jean-Zay, d'Orléans.



Jean Zay avec Romain Rolland

Jean ZAY, le passeur méconnu de la République

Du contretemps de la Mémoire Nationale au temps de la reconnaissance républicaine ?



JEAN Zay est un oublié de l'histoire nationale. Certes il n'est pas un inconnu pour les spécialistes de l'entre-deux-guerres, de l'éducation ou du radicalisme, mais il reste méconnu par l'ensemble de la population française. Jusqu'à ces dernières années, à l'exception de nombreux établissements scolaires portant son nom dans tout le territoire, ou de cérémonies commémoratives ponctuelles, son souvenir était largement enfoui. Même si cela est désormais bien moins vrai en des temps où son rôle est bien mieux reconnu et où son action rencontre une attention grandissante dont témoigne la présente initiative, cette difficile postérité permet de constater le contretemps de la mémoire nationale à propos d'un grand républicain. Comment expliquer en effet le paradoxe de la précocité et de l'ampleur d'un parcours exceptionnellement exemplaire (député à 27 ans, plus jeune ministre de l'Éducation nationale choisi par Léon Blum l'année de ses 32 ans en 1936, acteur essentiel des réformes culturelles du Front populaire, assassiné par des miliciens alors qu'il n'avait pas encore 40 ans en 1944) et le caractère finalement fort lapidaire d'un souvenir très longtemps largement cantonné à la sphère scolaire, malgré son assassinat qui aurait dû en faire un des martyrs majeurs de la République ? Dans les faits, à partir de la fin des années 1940, Jean Zay est très tôt rattrapé par l'oubli qui succède à toute période de guerre civile lorsque s'impose la reconstitution d'une mémoire positive, ici autour de la résistance. Cette mise en mémoire écrase durablement son histoire : parce qu'il est issu des rangs du parti radical - et qu'il n'appartient donc pas à une mémoire politique dominante après 1945 - et parce que son action et son identité reflètent trop les combats franco-français des années 1930 et 1940 que l'on voulait alors oublier ?

Or, le rôle de Jean Zay dans l'histoire de la République est essentiel. L'ampleur de son action politique est reconnue par les historiens de la culture comme de l'éducation, et il faut souligner que lui sont attribuables des mesures aussi importantes que la grande réforme de l'enseignement à partir de 1937 fixant les premières bases de la démocratisation du secondaire (vers le collège unique) ; la création du

CNRS, du musée de l'homme, du festival de Cannes, de l'ENA, ou la mise en œuvre des congés payés avec des collaborateurs comme Jean Cassou, Léo Lagrange, Irène Joliot-Curie ou Cécile Brunschvicq... dont il fut le ministre durant quarante mois de 1936 à 1939. Dès lors, c'est bien à Jean Zay que l'on doit la mise en place des fondements de notre organisation scolaire et des principes démocratiques qui vont guider l'action de l'Etat dans les domaines sportifs, artistiques et scientifiques jusqu'à nos jours. En ce sens, il inaugure le cycle de popularisation de la culture dans lequel s'inscriront tous les projets à venir et peut à bon droit être qualifié de Jules Ferry du Front populaire. Acteur fondamental du gouvernement de Léon Blum, il anime en effet ce passage essentiel qui fait de la culture pour tous un objectif majeur du régime par là refondé : il est un passeur de la République du peuple, telle qu'avec d'autres il contribue à la redéfinir en 1936.

Mais au-delà de cette action historique, profondément pionnière qui, souvent, n'aboutira qu'après 1945 (ENA, festival de Cannes...), Jean Zay incarne le destin d'une génération prise dans les combats radicaux du début du vingtième siècle. Enfant il traverse les épreuves de la première guerre mondiale et en reste profondément marqué par un pacifisme dont il se déprendra devant la montée des fascismes. Dans cette génération du tourment Jean Zay tient une place cardinale pour comprendre les remuements de l'identité nationale et les changements de la culture politique française. Il participe, en effet, aux gouvernements du Front populaire sur une ligne très antihitlérienne jusqu'à la guerre (dans laquelle il s'engage volontairement en 1939), après avoir été un écolier fervent patriote en 1914-1918, puis un jeune pacifiste non moins fervent dans les années vingt.

De surcroît, sa propre identité et ses propres choix de pensée viennent tendre un miroir aux exaspérations politiques de la société française : juif par son père, protestant par sa mère (il est baptisé, marié et enterré au temple d'Orléans), franc-maçon comme son père, Jean Zay fut une cible constante des haines antirépublicaines à l'égal d'un Léon Blum ou d'un Georges Mandel. Raymond Aron le souligne dans ses mémoires de *spectateur engagé*, et relève que Céline ne fut pas le seul à dire : « Je vous Zay » (in *L'école des cadavres*, 1938). Il n'est, ainsi, pas surprenant qu'il soit, dès le mois d'octobre 1940, le premier condamné politique du régime de Pétain, à une peine qui est, volontairement, la même que celle de Dreyfus (à l'issue d'un procès militaire qui le condamne à la déportation), avant d'être sorti de sa cellule par des

miliciens, quatre ans plus tard, pour être assassiné dans le climat de guerre civile qui préside à l'effondrement de Vichy.

A ce titre aussi il est un passeur de la République, telle qu'elle était la cible des attaques de ses ennemis et telle qu'avec d'autres il contribua à la maintenir, lui faire passer le cap des troubles au delà de sa mort en rédigeant des mémoires de ministre et de prisonnier intitulés : *Souvenirs et solitude*, comme une préfiguration de l'isolement dans lequel sa mémoire devait demeurer jusqu'à nos jours.

C'est donc pour cette richesse d'un parcours particulièrement éclairant pour le destin collectif, populaire et souvent traumatique, des Français et de la France d'une guerre à l'autre que Jean Zay mérite d'être enfin reconnu comme un « grand homme » par la République.

Olivier Loubes

*Professeur de chaire supérieure en classe préparatoire à
Toulouse, docteur en histoire contemporaine.*

∴

Justice pour Jean Zay



LE 20 JUIN 1944 : quatre miliciens venus de Vichy, agissant sur ordre, enlèvent Jean Zay de la prison de Riom, et l'assassinent. Le 23 février 1953, un de ces hommes répond de ce crime devant le Tribunal Militaire Permanent de Lyon. C'est comme juif, franc-maçon, ministre du Front Populaire, anti-munichois que Jean Zay avait été, dès avant-guerre, la cible de la presse d'extrême droite, qui lui vouait une haine obtuse et mortelle.. Il fut l'une des premières victimes –exemplaire- du régime de Vichy.

Pris dans le piège du « Massilia », il est arrêté en août 1940, inculpé de « désertion ». On entend alors hurler à la mort : « *Nous demandons la condamnation à mort du juif Jean Zay* » (La Vie Nationale, 31 août 1940). « *Nos concitoyens font de ce procès la pierre de touche du « ça va changer »* » (Philippe Henriot, Gringoire, 5 septembre 1940). Les juges militaires de Clermont-Ferrand le condamnent à la dégradation militaire et à la déportation à perpétuité : cette peine, jamais prononcée depuis Dreyfus, plus symbolique qu'applicable en temps de guerre, se mue en emprisonnement. Jean Zay ne sera pourtant jamais oublié par les collaborateurs enragés.

Le 20 juin 1944, munis d'un ordre de transfert signé du directeur de l'administration pénitentiaire, sur instruction de Darnand, les miliciens – qui lui ont fait croire qu'ils sont des résistants déguisés- l'emmènent au fond d'un bois près de Cusset. Ils le font descendre de voiture. L'un lui assène un coup de matraque. Un autre, Develle, l'abat d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Les assassins dépouillent le corps de ses vêtements, lui arrachent son alliance, le jettent dans le puits du Diable, font exploser une charge de plastic pour le faire disparaître. Deux ans plus tard, des chasseurs, par hasard, le découvrent. Ce sont des restes sans identité qu'on enterre anonymement à Cusset.

Qu'advient-il des assassins après la Libération ? L'un, Cordier, a été abattu par des résistants. Un autre, Maret, tient un salon de

thé à Buenos-Aires. Un troisième, Millou, est en fuite. Seul Develle, qui avait cherché refuge en Allemagne, en Italie (dans un couvent), puis en Amérique du Sud, est arrêté en 1948 ; il révèle alors où avait été jeté le corps de Jean Zay, raconte l'assassinat. Le procès de Develle s'ouvre le 29 décembre 1949. Difficulté : l'homme relève-t-il de la Cour d'Assises ou de la Cour de Justice ? Criminel de droit commun ou criminel politique ? Le procès est renvoyé *sine die* pour complément d'information.

Le 14 novembre 1951, le Tribunal Militaire Permanent de Lyon se déclare incompétent. Mais il est saisi à nouveau, en 1953, après un jugement de la Cour de Cassation. Dès lors, aucune partie civile n'est admise. Le défenseur de Develle n'a en face de lui que le Commissaire du Gouvernement qui, au demeurant, semble souvent – observeront certains journalistes – avoir perdu sa voix.

Procès bien tardif, entend-on déjà (quarante ans avant le procès Touvier !).

« Derrière l'argument du « trop tard » se cache mal le désir qu'ont certaines personnes de passer l'éponge » (Libération, 23-02-53). L'avocat de Develle, Me Floriot, plaide l'irresponsabilité : l'homme a agi sous l'influence des attaques haineuses d'Henriot et de ses semblables. Du coup, on réexamine ces dernières. *« Il fallut défendre Jean Zay devant les juges de celui qui l'avait tué » (La Voix la Résistance, 15 février 1953).* La peine de mort est requise, mais Develle se voit accorder les circonstances atténuantes. L'indulgence du verdict suscite incompréhension et indignation. *« Le milicien Develle, l'un des assassins de Jean Zay, sauve sa tête »,* titrent les journaux.

Cinquante ans après, je reprends les pièces du dossier conservé par ma mère, je relis les actes, attendus, comptes rendus d'audience, verdicts. Se ranime le sentiment, ancien et lancinant, d'un défaut de justice. Ma mère n'attendait pas réparation de l'irréparable. Mais ne pouvait-elle espérer que les responsabilités fussent clairement assignées ?

Or jamais les tribunaux n'acceptèrent réellement de l'entendre. Ni lors du procès Develle, où elle ne put se constituer partie civile. Ni lors du procès Pétain où, à sa demande d'être citée comme témoin pour faire reconnaître la responsabilité de celui qui, maintenant Jean Zay en prison à Riom, l'avait livré à ses assassins, le tribunal opposa un refus.

Elle écrivit alors au président Mongibeaux une lettre qu'elle lui demandait de lire à l'audience, en vertu de son pouvoir

discrétionnaire. Nouveau refus. « *Rendant la justice et voulant conserver notre sérénité, déclara le président, nous ne pouvons pas nous laisser impressionner par des cris de vengeance, si compréhensibles soient-ils.* »

Ma mère ne « criait » pas vengeance, mais justice. Elle ne pouvait concevoir que les responsabilités, parce que multiples, dussent s'annuler réciproquement.

La responsabilité du crime fut sans cesse déplacée. En 1953, Me Floriot obtint l'indulgence pour Develle en alléguant le rôle des idéologues de l'antisémitisme et de la collaboration. Or, en 1948, ma mère avait intenté un procès à « *Je suis partout* » et à « *Gringoire* » pour avoir publié, en 1941, des notes de Jean Zay où, dès 1937-1938, il se révélait partisan de la plus grande fermeté contre Hitler, et qui, volées à son domicile, avaient été tendancieusement tronquées, montées et commentées par Henriot : les magistrats avaient alors écarté le chef d'accusation de « *provocation au meurtre* ». « *L'épithète de belliciste, déclarèrent-ils, pouvait en 1941 armer le bras d'un criminel. Mais le crime a été commis en 1944, les circonstances et les mobiles en sont encore mal connus.* »

Ni Develle, ni Henriot, ni Pétain ? Les procès, renvoyant la responsabilité de l'un à l'autre, l'auront atténuée – jusqu'à la diluer...

Hélène Mouchard-Zay
fille de Jean Zay

**Dernière lettre de Jean Zay
à son départ de la prison de Riom.**

19 juin 1944,

Mon cher petit amour bien-aimé,

Voici la dernière étape, celle qui sera brève et au bout de laquelle nous nous retrouverons unis et tranquilles dans notre bonheur, avec nos filles.

Elle était inévitable; il faut la supporter avec courage et confiance, avec une certitude entière et une patience inébranlable. Ainsi je ferai, même loin de toi, même sans nouvelles. Chacun de nous restera plus près que jamais de la pensée de l'autre et lui inspirera à distance toute la force. Je te confie mes filles et sais comment tu les garderas; je te confie papa, dis-lui surtout de n'avoir aucune inquiétude d'aucune sorte; tu le rassureras pleinement, ainsi que Jacqueline.

Je pars plein de bonne humeur et de force.

Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le cœur et la conscience tranquilles. Je n'ai aucune peur. J'attendrai comme je le dois, dans la paix de ma pensée, l'heure de vous retrouver tous.

A bientôt !

Beaucoup



*En haut : Madeleine Zay et ses deux filles, sortant de la prison de RIOM.
En bas : Jean Zay avec Catherine et Hélène, dans la cour de sa prison.*

Nous sommes très sensibles
à la démarche engagée par
le Grand Orient de France :
elle honore la mémoire de
notre père, qui a mis toute
sa passion à servir la
République et a payé
cet engagement de sa vie.

Catherine et Hélène
filles de Jean Zary.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres de Jean Zay

- Zay Jean, *Souvenirs et solitude*, préface de Pierre Mendès France ; introduction et notes d'Antoine Prost. Précédé de *Jean Zay, ministre de l'intelligence française* de Patrick Pesnot, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube / Le Roelx (Belgique), Ed. Talus d'Approche, 2004. Ouvrage majeur, édité une première fois en 1946 avec une préface de Jean Cassou.
- Zay Jean, *Carnets secrets de Jean Zay (De Munich à la guerre) publiés et commentés par Philippe Henriot*, Paris : Les Éditions de France, 1942. Intéressant, bien que publié à l'insu de Jean Zay (le manuscrit avait été dérobé), et sans qu'on puisse savoir si des coupures ou des manipulations ont été effectuées.
- Zay Jean, "Le familier", journal de Jean Zay pendant l'année 1918, in *Bleu horizon*, Portet-sur-Garonne, Empreinte éd., 2001.
- Zay Jean, *Chroniques du Grenier*, Orléans, Ed. L'Ecarlate, 1995. *Le Grenier* était une revue littéraire orléanaise publiée en 1925-26.

Ouvrages sur Jean Zay

- Ory Pascal, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938*, Paris, Plon, 1994. Une grande thèse d'État incontournable.
- Prost Antoine (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003. Les actes d'un colloque tenu en 1994.
- Chavardès Maurice, *Un ministre éducateur : Jean Zay*, Paris, IPN / SEVPEN, 1965.
- Marlin François, *L'action politique de Jean Zay dans le Loiret*, thèse de doctorat, Université d'Orléans, 1988. Une thèse nouveau régime malheureusement non publiée.
- Aiguinalin Pierre-Olivier, *Le Barreau au service d'une ambition politique: Maître Jean Zay à Orléans dans les années trente*, mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1998, non publiée.
- Badinter Robert, *Jean Zay, le Républicain*, Discours prononcé lors de l'inauguration de l'amphithéâtre Jean Zay à la Faculté d'Orléans, le 23 novembre 1996, Orléans : Impr. municipale, 1996.

Karoutchi Roger, Babeau Olivier, *Jean Zay (1904-1944), ministre de l'instruction du Front populaire, résistant, martyr*, Paris, Ramsay, Ruby Marcel, *Jean Zay*, député à 27 ans, ministre à 31 ans, prisonnier politique à 36 ans, assassiné à 39 ans, Orléans, Corsaire, 1994.

TDC (Textes et Documents pour la Classe) : *Le Front populaire* N° 882 (15 octobre 2004).

L'Histoire - N° 309 (mai 2006, page 68 à 73 : *Jean Zay, ou le destin brisé du Front populaire* (Olivier Loubes)

Catalogues d'expositions

Jean Zay : 1904-1944, exposition organisée par l'Association des Amis de Jean Zay, Paris, Musée pédagogique, 1954, Paris, SEVPEN, s.d. (1954).

Jean Zay : 1904-1944, exposition organisée par l'Association des amis de Jean Zay, Orléans, juin 1994, texte de Pierre Girard, Paris, Association des amis de Jean Zay, 1994.

Le Front populaire et l'art moderne : hommage à Jean Zay, exposition tenue à Orléans, Musée des beaux-arts, du 11 mars au 31 mai 1995, Orléans : Musée des beaux-arts, 1995.

Ouvrages généraux

Berstein Serge, *Histoire du Parti radical*, Paris, Presses de la FNSP, 1 – *La recherche de l'âge d'or, 1919-1926, 1980*, 2 – *Crise du radicalisme 1926-1939, 1981*. L'ouvrage de référence sur le sujet.

Sur l'école :

Prost Antoine, *L'école et la famille dans une société en mutation, 1930-1980*, tome IV de l'Histoire de l'enseignement et de l'éducation, Paris, Plon-Tempus, 2004.

Loubes Olivier, *L'école et la patrie, histoire d'un désenchantement, 1914-1940*, Paris, Belin, 2001.

Sur le Front populaire :

Jackson Julian, *The Popular Front in France. Defending democracy, 1934-38*, Cambridge, Cambridge university press, 1987. La meilleure histoire du Front populaire à ce jour.

Lefranc Georges, *Juin 36, "l'explosion sociale du Front populaire"*, Paris, Juillard, 1966 (coll. "Archives").

- Lefranc Georges, *Le Front populaire, 1934-1938*, 6e éd. mise à jour, Paris, PUF, 1984.
- Berstein Serge, *La France des années 30*, Paris, A. Colin, 2002.
- Brunet Jean-Paul, *Histoire du Front populaire, 1934-1938*, Paris, PUF, 1998 (coll. "Que sais-je").
- Chastenet Jacques, *Déclin de la Troisième, 1931-1938*, tome 6 de *l'Histoire de la Troisième République*, Paris, Hachette, 1962.
- Delperrie de Bayac Jacques, *Histoire du Front populaire*, Verviers, Marabout, 1984.
- Dougnac Bernard, *Suzanne Lacore : le socialisme-femme. Biographie, 1875-1975*, Bordeaux, Institut aquitain d'études sociales, 1996.
- Girault Jacques, *Au-devant du bonheur, les Français et le Front populaire*, Paris, CIDE, 2006.
- Kergoat Jacques, *La France du Front populaire*, Paris, la Découverte, 2006.
- Margairaz Michel, Tartakowsky Danielle, avec la participation de Daniel Lefeuvre, *"L'avenir nous appartient". Une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse, 2006
- Tartakowsky Danielle, *Le Front populaire, la vie est à nous*, Paris, Gallimard, 1996, (coll. "Découvertes").
- Wolikow Serge, *Le Front populaire en France*, Paris : Complexe, 1996.
- Sur l'affaire du « Massilia » :*
- Rimbaud Christiane, *L'Affaire du "Massilia", été 1940*, Paris : Éditions du Seuil, 1984.



Cette brochure a été réalisée
par l'association « Jean Zay au Panthéon »
153, rue des Moulins – 45750 St Pryvé-St Mesmin
*avec la participation de la **Fondation du G.O.D.F.***
qu'elle remercie pour son indispensable soutien



Photos aimablement confiées par Hélène et Catherine Zay
Illustration page I de couverture par Bressot : 02 38 62 95 94
Mise en pages A. Supplisson

∴
Avril 2007



Jean Zay (1904-1944)

Ce fut un grand ministre de l'Éducation Nationale.

Ce fut un républicain intransigeant.

Ce fut un patriote d'un courage exemplaire.

***Ses principes et son courage peuvent toujours
inspirer l'homme du XXI^{ème} siècle.***

Il peut donc reposer parmi les plus grands.